



## Préservons notre industrie et faisons la grandir !

En mars 2020, nous basculions dans l'inconnu avec la crise sanitaire doublée d'une crise économique que personne n'avait pu anticiper. Un an après, nos entreprises et tous les acteurs se sont mobilisés afin de préserver notre économie et nos emplois tout en luttant contre cette crise sanitaire. Aujourd'hui, nous prenons conscience de la nécessité de réindustrialiser notre pays et sommes persuadés que nous avons les moyens d'y arriver.

Cette réindustrialisation nécessitera des dispositions hors normes en termes d'emploi et de formations, mais nous devons nous donner les moyens pour y parvenir. Toutes nos industries et notre branche se donnent et se dotent des outils nécessaires afin d'accompagner cette réindustrialisation. Et ceci sans oublier les évolutions technologiques essentielles au développement de nos entreprises assurant ainsi notre renommée en tant qu'industries de pointe. Plus que jamais, donnons-nous les meilleures ambitions afin de préserver notre industrie et pour la faire grandir.

**Fabrice LEFEBVRE**  
Président de l'UIMM Grand Hainaut

## Agrati prépare le virage de l'électrique

**Chaque année, Agrati achète plus de 170 000 tonnes d'acier, développe 850 nouveaux produits, investit 8 % dans l'innovation et la technologie et produit 8 milliards de pièces afin d'assembler plus de 60 millions de voitures dans le monde.**

Agrati, leader mondial des solutions de fixation spéciales et de composants pour le marché automobile, participe au projet Marbel, un consortium européen qui réunit 16 partenaires. Le rôle d'Agrati au sein de ce consortium sera de développer et produire des solutions de fixation pour le montage et le démontage des batteries. Une attention particulière sera accordée aux solutions innovantes et intelligentes pour assembler et démonter les éléments de la batterie.

Agrati sera également responsable au sein de ce projet, de la fourniture de l'ensemble des fixations nécessaires à la production des batteries et apportera sa contribution pour la rédaction et la diffusion de guides ou de normes pour l'adoption sur le territoire européen des solutions qui seront développées.

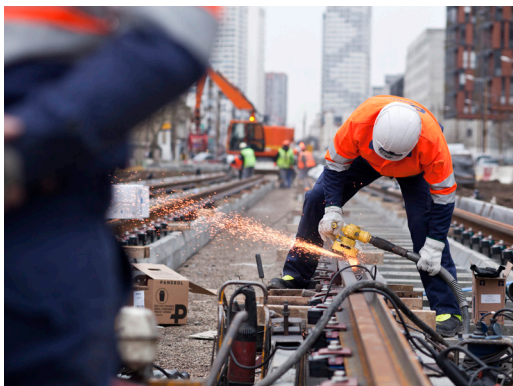
Avec l'aide de fonds du plan de relance, le groupe AGRATI a décidé d'investir plus d'un million d'euros, pour équiper ses 3 sites français (dont deux dans le Grand Hainaut).

Dans quelques mois de nouvelles machines arriveront sur les sites de Fourmies et Vieux Condé qui réunissent près de 400 salariés. ■



## Pandrol développe ses installations industrielles dans le Nord

**Pandrol, leader mondial de produits et services pour les infrastructures ferroviaires, investit 6,7 millions d'euros sur ses sites situés dans le département du Nord.**



Membre du Groupe familial Delachaux, Pandrol définit les standards des infrastructures ferroviaires et leur valeur à long terme pour l'ensemble des systèmes de fixation des rails et le soudage aluminothermique. Le secteur

ferroviaire est en plein développement et face à une concurrence internationale sévère, Pandrol a besoin aujourd'hui, pour rester un acteur majeur, de développer ses installations industrielles situées dans le Nord, qui représentent 90 % de ses ventes à l'exportation.

3 sites sont concernés : Raismes, Petite Forêt, Douai.

Ce changement passera par un lourd investissement de 6,7 millions d'euros. Dans un premier temps, le site de Raismes bénéficiera de 700 000 € de subventions. L'enjeu est d'améliorer sa réactivité pour servir ses clients par la qualité, maintenir sa compétitivité, la productivité et l'innovation. Ce programme ambitieux implique de moderniser et automatiser les installations et d'avoir un impact positif sur le développement durable. En parallèle, Pandrol mise sur son efficacité opérationnelle pour poursuivre sa croissance et donc maintenir des emplois, en créer et former aux métiers spécifiques du ferroviaire. ■



## Toyotomi Europe fabrique des pièces de carrosserie, de rechange ou de série

Créée en 2006, l'entreprise est située sur le Parc d'Activités d'Onnaing.



Dans le cadre de son activité « pièces de rechange », afin de gagner en compétitivité et de répondre aux besoins techniques des marchés européens, Toyotomi Europe a, l'année dernière, investi dans l'installation d'un nouveau système de production : le sertissage à la molette (Roller Hemming).

Ce procédé est utilisé par les constructeurs continentaux et arrive à présent chez Toyota, leur principal client.

Jusqu'à présent, ils étaient uniquement dotés d'une presse de sertissage, qui était le procédé utilisé par leur client principal. La fin de vie série

des premiers véhicules produits par Toyota grâce à cette nouvelle technologie de sertissage, a amené Toyotomi Europe à s'équiper afin de fabriquer et fournir les pièces de rechange. Ce système de sertissage est composé d'une cellule automatisée comportant 3 robots industriels. Deux d'entre eux sont équipés de molettes amovibles permettant de s'adapter à toutes les formes de pièces ce qui constitue un moyen flexible et polyvalent de produire les références de tous les véhicules.

Le sertissage est une étape majeure dans le processus de fabrication des ouvrants (capots, portes, hayons, malles de coffre) car c'est la dernière phase d'assemblage des pièces.

Ce changement important pour Toyotomi Europe a impliqué plusieurs départements de l'entreprise (les méthodes, la maintenance et la production) qui, grâce au support de la maison mère (Toyotomi Kiko), ont été formés à manipuler ce nouvel outil.

Maintenant que ce process est parfaitement intégré, l'entreprise peut répondre à de nouvelles attentes clients et se positionner sur de nouveaux marchés éventuels. ■

## Stellantis Valenciennes lance la production de la boîte automatique EAT6

**Stellantis est le nouveau nom du Groupe PSA depuis sa fusion avec FCA – Fiat Chrysler Automobile, le 16 janvier 2021. Le site de production de boîtes de vitesses et de réducteurs PSA Valenciennes prend désormais le nom de Stellantis Valenciennes.**

Valenciennes a obtenu le 24 novembre 2020 l'accord de mise en production de la boîte automatique 6 vitesses, jusqu'alors produite exclusivement au Japon par AISIN. Un premier capacitaire de 200 000 boîtes EAT6 par an, produites sous licence est installé, preuve de la compétitivité du site de Valenciennes, associée à son savoir-faire reconnu dans l'industrialisation et la production de chaînes de traction.

Un nouvel atelier d'usinage et d'assemblage a vu le jour pour produire ces boîtes, qui équipent aujourd'hui les modèles cœur de gamme des marques Peugeot, Citroën, DS, Opel et Vauxhall. Stellantis Valenciennes a fait monter ses salariés en compétences pour atteindre le niveau

de qualité exigé par ces boîtes automatiques de dernière génération. Un « permis premium » est désormais nécessaire pour travailler dans les ateliers EAT6.

L'investissement réalisé par l'usine dépasse les 40 millions d'euros. La Région Hauts-de-France et le FEDER ont participé à cet investissement, qui a permis la production en France de boîtes jusqu'alors exclusivement fabriquées au Japon. ■



## PROMOTION DES MÉTIERS

L'UIMM Grand Hainaut était présent lors de la Semaine de l'Orientation pour aller à la rencontre de plus de 500 collégiens répartis dans différents établissements scolaires du Grand Hainaut. Au programme : présentation de la richesse et de la diversité des secteurs industriels de notre territoire, des entreprises, de leurs produits et les perspectives à venir...

Cet événement a permis de nombreux échanges avec les équipes enseignantes et les élèves afin de faire connaître à la jeunesse toutes les opportunités des métiers de l'industrie.



**ALSTOM** poursuit l'aventure **BRAVO L'ENTREPRISE** avec le Collège Josquin des Prés à Condé.



Des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du Collège Josquin des Prés à Condé/Escaut, leurs professeurs et l'équipe de direction du Collège, ont été accueillis par Monsieur José Monteiro,

DRH, sur le site d'Alstom Petite Forêt et Madame Stéphanie FERMANTEL, RRH, afin de signer une convention de partenariat Bravo l'Entreprise.

Malgré les difficultés pour organiser des rencontres et des échanges, liées au contexte sanitaire, l'entreprise et le collège ont tenu à maintenir leur collaboration et permettre ainsi aux élèves de découvrir un secteur d'activité, des produits, des métiers... Et de leur donner également des perspectives en termes d'emplois. Ce sera aussi l'occasion pour ces jeunes d'utiliser de nouveaux outils pour communiquer avec leur entreprise partenaire, ils découvriront de nouvelles façons de travailler !

Un beau projet se prépare et nous avons hâte de le découvrir à la mi-juin 2021 !

L'opération Bravo l'Entreprise est proposée aux collèves en partenariat avec le Campus des Métiers et Qualifications Ferroviaire, Industrie Automobile et Éco-Mobilité.

Directeur de la publication : Virginie Brunat  
Réalisation : Edith Jacquart  
Crédit photos : Agrati, Pandrol, Stellantis, Toyotomi, UIMM Grand Hainaut  
Impression : UIMM

Adresse :  
40 route d'Aulnoy  
59300 Valenciennes  
Tél. : 03 27 28 06 06

Rendez-vous sur [www.uimm-grandhainaut.fr](http://www.uimm-grandhainaut.fr)

Suivez-nous aussi sur Facebook :  
[@uimm-grand-hainaut](https://www.facebook.com/uimm-grand-hainaut)

## AGENDA

### FORMATIONS

#### 7 AVRIL

QSE - Utilisation de l'outil d'évaluation du risque chimique SEIRICH

#### 15 AVRIL

QSE - Analyse des accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes

#### 29 AVRIL

RH - L'entretien professionnel

#### 18 MAI

QSE - Les meilleures pratiques de l'encadrement de proximité

#### 20 MAI

Juridique - Mise en place du Comité Social et Economique

#### 25 MAI

QSE - Directives machines

#### 3 JUIN

QSE - Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes en entreprise

#### 3 JUIN

RH - Description des emplois et classifications

## VIE DU RÉSEAU

Le 2 février dernier s'est tenu un atelier de droit social destiné à passer en revue l'actualité juridique de ce début d'année, marquée par des dispositions concernant :

- la prolongation de mesures temporaires ou/et dérogatoires au-delà du 31 décembre 2020 ;
- les modalités d'indemnisation de l'activité partielle ;
- les modalités de décompte des congés familiaux ;
- ...

Cette réunion a été animée par Olivier FOULON et Olivier LEFEBVRE, juristes à l'UIMM Grand Hainaut.

### JOB DATING à l'AFPI Valenciennes le mercredi 21 avril 2021 à 14 h 00

Entreprises, réservez votre stand et venez à la rencontre de vos futurs apprentis.

Pour toute information vos contacts AFPI :  
Laetitia FALLEUR 06 24 41 02 22  
Mélanie SALENS 06 17 38 07 85

**UIMM**

Grand Hainaut

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR